



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE



# Diagnostic de la Biodiversité Communale

## Commune de Villiers-en-Lieu

Haute-Marne - Grand Est



  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

# La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostics de la Biodiversité Communale découlent d'une prise de conscience, lors du Grenelle de l'environnement, de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, ils permettent d'encourager l'appropriation des enjeux du territoire par les élus locaux et les habitants.

*Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2021 des inventaires faunistiques sur le territoire tout en complétant l'inventaire floristique réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur le portail Faune-Champagne-Ardenne.org qui héberge plusieurs millions d'observations issues d'observateurs bénévoles et de structures partenaires.*

## Présentation

### I. Localisation et contexte écologique

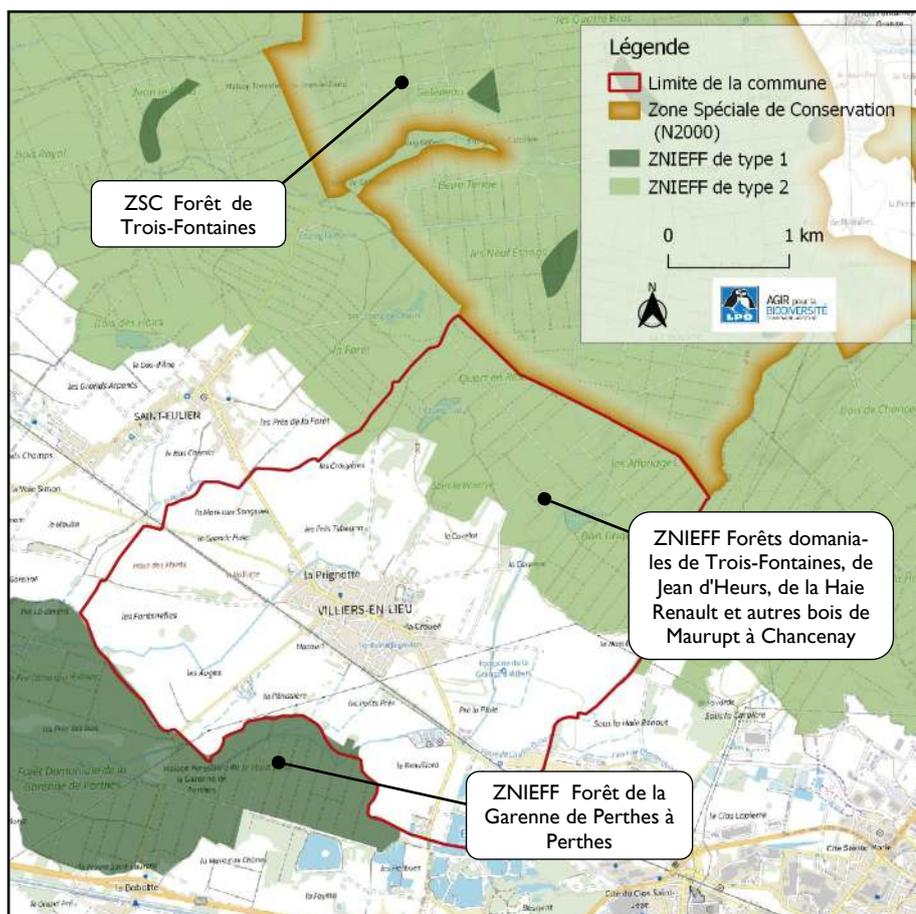
Située à l'extrême nord du département de la Haute-Marne en limite de la Marne, la commune de Villiers-en-Lieu fait partie de la région naturelle du Perthois.

Ce secteur alluvionnaire argilo-limoneux se caractérise par une absence de relief et une forte présence de gravières dont il résulte de nombreux étangs. Ceux-ci sont cependant peu nombreux sur la commune de Villiers-en-Lieu où les paysages sont essentiellement ceux de grandes cultures et de forêts. Environ 1500 habitants résident dans cette commune aux portes de Saint-Dizier dont les habitations anciennes en pierre calcaire ont été complétées par de nombreuses constructions récentes. La commune est adossée à la Zone Spéciale de Conservation (ZSC, Natura 2000) de la Forêt de Trois-Fontaines au nord et la quasi-totalité de sa surface forestière est inscrite en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique.



## Sommaire

Présentation	1
Résultats	3
1. Habitats et végétation	3
1.1 Les habitats	3
1.2. La flore	4
2. Faune observée	5
4.1. Les Oiseaux	5
4.2. Les Mammifères	6
4.3. Les Amphibiens et les Reptiles	6
4.4. Les Papillons	7
4.5. Les Orthoptères	8
4.6. Autres taxons	8
Gestion et aménagements proposés	9
1. Le village et ses jardins	9
2. Les ourlets herbacés	10
3. Les espèces invasives	10
4. Les haies	11
5. Les arbres dans les milieux ouverts	12
6. Les prairies naturelles	13
7. Les cultures	13
8. Les forêts	14
9. Les milieux aquatiques	15
10. Les milieux thermophiles et les « friches »	15
Conclusion	16
Annexes	18



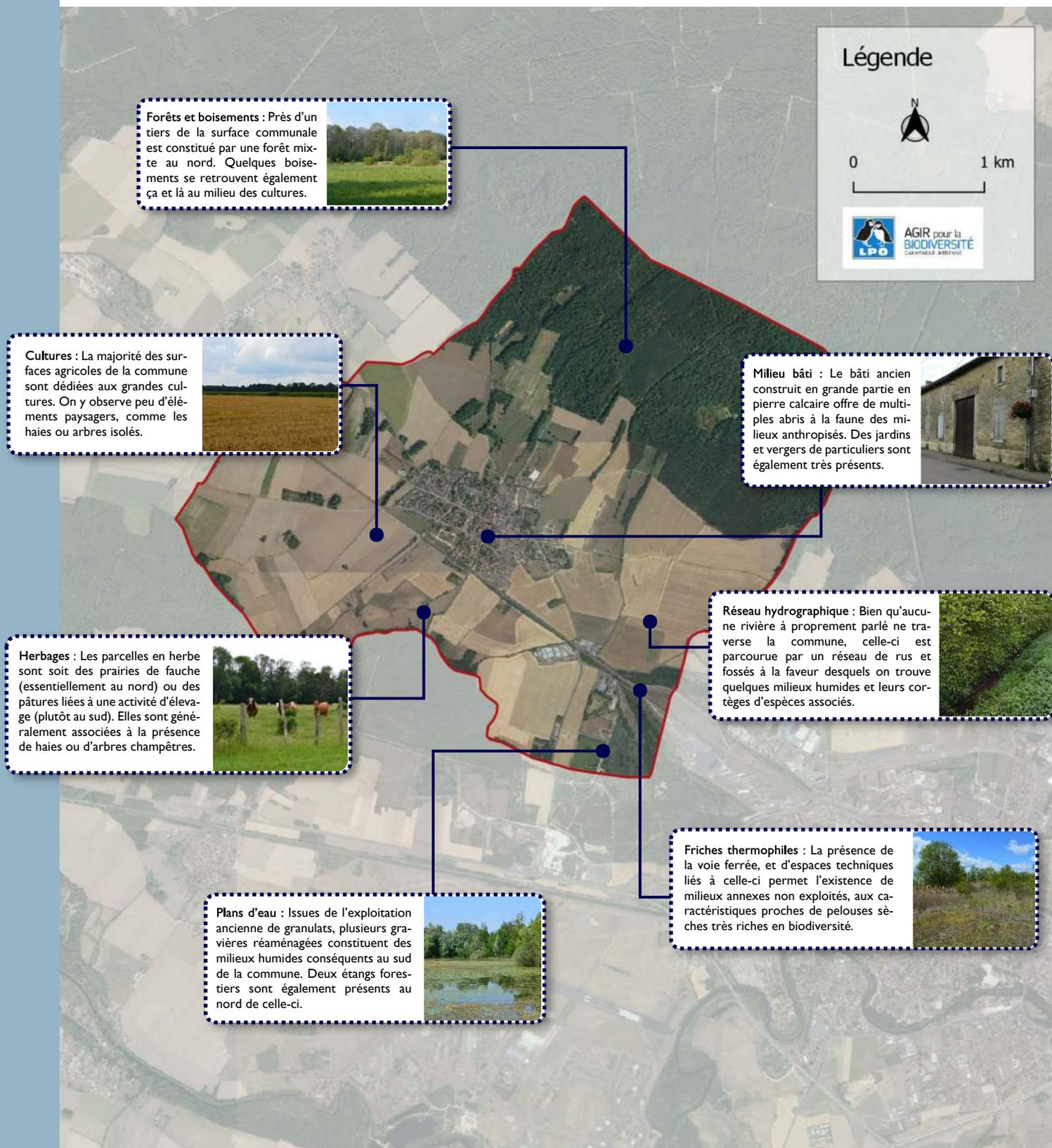
## 2. Diversité

La paysage de la commune de Villiers-en-Lieu est un paysage typique du Perthois qui se caractérise par l'absence de relief. Le territoire se partage entre une zone forestière sur un tiers nord et une zone agricole largement dédiée aux grandes cultures céréalières. Quelques prairies et pâtures subsistent en lien avec une activité d'élevage.

Quelques étangs forestiers et anciennes gravières

constituent les milieux humides de la commune, en lien avec un réseau de rus et fossés.

La voie ferrée qui traverse la commune du nord-ouest au sud-est permet d'existence d'ourlets de végétation non exploités qui apportent une certaine diversité par la présence de lisières arborées ou buissonnantes et de friches herbacées thermophiles.



# Résultats

## I. Habitats et végétation

### 1.1 Les habitats

Les grandes cultures et la forêt dominent largement la surface communale et les espèces qui leurs sont associées sont parmi les plus présentes sur la commune. D'autres milieux sont cependant propices à l'existence d'une faune et d'une flore spécifiques et diversifiées : prairies, milieu bâti, vergers, milieux secs, zones humides.

Aux abords de la voie ferrée notamment, les ourlets à l'entretien extensif, voire quelques espaces non entretenus sont fréquents. Ils constituent de véritables micro-habitats herbacés ou buissonnants, riches en biodiversité.



La voie ferrée est source de diversité dans un paysage agricole assez uniforme

## LES HABITATS REMARQUABLES



### Les boisements

Les faciès des parcelles forestières de la commune sont variés et liés à leur mode de gestion. Il s'agit en grande partie de boisements feuillus (chêne, hêtre etc.), qui peuvent prendre la forme de futaies régulières ou irrégulières, de taillis... La populiculture est encore très minoritaire mais quelques plantations récentes sont à signaler en remplacement de boisements exploités à blanc.

Les espèces forestières sont ainsi bien présentes sur le territoire, avec des forêts d'autant plus riches qu'elles sont âgées et riches en bois mort sur pied ou au sol.

On y observe notamment le Pic mar, le Grimpereau des bois ou le Sonneur à ventre jaune.



### Les prairies et zones herbacées

Si les grandes cultures dominent le paysage, quelques pâturages et prairies de fauche persistent localement. Les éléments fixes du paysage y sont bien représentés (haies, arbres champêtres, bordures de fossés) et les parcelles sont souvent bordées de boisements.

Ces espaces prairiaux abritent la Pie-grièche écorcheur, le Tarier pâtre ou encore le Bruant jaune mais aussi de nombreuses plantes patrimoniales (orchidées...) et leur cortège d'insectes tels que les papillons et les orthoptères.



### Les friches thermophiles

Les abords de la voie ferrée et secteurs désaffectés dont l'exposition et le substrat permettent des conditions sèches accueillent une flore et une faune spécifiques patrimoniales. Une grande friche au sud de la commune est particulièrement intéressante par la diversité de sa végétation.

Les orchidées y sont fréquentes, et de nombreux papillons dont l'Azuré bleu céleste sont également abrités par ces milieux.

Ces milieux sont généralement dans une dynamique d'enfrichement menant à leur disparition en l'absence totale d'entretien.

## 1.2 La flore

Au total, plus de 240 espèces végétales ont été recensées sur le territoire communal, en grande partie par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et complétées par les inventaires de terrain en 2021. La plupart sont des espèces assez communes à très communes.

Deux espèces présentent cependant un enjeu de conservation fort pour la commune. L'Orchis bouffon *Anacamptis morio*, considéré comme très rare est inscrit sur la liste rouge de la flore vasculaire menacée de Champagne-Ardenne. La Saxifrage granulée *Saxifraga granulata* est rarissime en Champagne-Ardenne et est inscrite sur cette même liste rouge. Ces espèces sont liées à l'existence de milieux prairiaux. Elles ont été découvertes, ainsi que plusieurs autres espèces d'orchidées, sur une petite prairie de fauche au nord de la commune.

12 espèces, rares à très rares, peuvent être considérées comme présentant un enjeu de conservation assez fort. Il s'agit par exemple de l'Orchis de mai *Dactylorhiza majalis*, la Jonquille des bois *Narcissus pseudonarcissus*, l'Oeillet prolifère *Petrorhagia prolifera* ou encore le Fragon petit houx *Ruscus aculeatus*.

Près d'une trentaine d'espèces observables sur la commune, si elles ne présentent pas d'enjeux particuliers, sont cependant peu répandues dans la région, comme l'Orchis bouc *Himantoglossum hircinum*, le Lychnis flos-cuculi *Lychnis flos-cuculi* ou encore la Sauge des prés *Salvia pratensis* et la Tanaisie commune *Tanacetum vulgare*.

4 espèces invasives (dont l'origine n'est pas locale et qui deviennent envahissantes au détriment d'autres espèces) sont également présentes à Villiers-en-Lieu. La plus visible et celle dont le développement peut être le plus problématique est la Renouée du Japon *Reynoutria japonica*.



Orchis de mai



Sauge des prés



Tanaisie commune



Lychnis flos-cuculi



Orchis bouc



En bleu, une prairie remarquable par les plantes qu'elle abrite

## QUELQUES PLANTES REMARQUABLES

**LISTE ROUGE**



### L'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)

Cette orchidée à tige robuste se rencontre généralement en petits groupes dans des prairies de fauche non amendées. Elle y fleurit aux mois de mai-juin et est alors assez visible. Relativement répandue sur le territoire national, mais beaucoup moins en Champagne-Ardenne, elle est inscrite sur sa liste rouge et considérée comme Vulnérable. Elle a été notée sur une petite parcelle d'herbe au nord du village, en compagnie de l'Orchis de mai et de la Saxifrage granulée.

**LISTE ROUGE**



### La Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*)

Remarquable fleur blanche haute de 30 à 50 cm, poilue et visqueuse, la Saxifrage granulée fleurit d'avril à juin sur des milieux ensoleillés (prairies maigres, talus, lisières...). S'il elle est plutôt commune en France, sa répartition plus aléatoire en Champagne-Ardenne lui a valu d'être inscrite sur la liste rouge en catégorie Vulnérable. Elle serait en régression en plaine.



### L'Oeillet prolifère (*Petrorhagia prolifera*)

Cet oeillet sauvage, aux minuscules fleurs roses, a la particularité de posséder plusieurs petites fleurs enfermées dans une tunique de bractées. Il pousse sur les sols calcaires arides peu végétalisés où il peut être commun. Il est cependant rare en Champagne-Ardenne et n'a été observé sur la commune que sur les friches SNCF au sud, dont les conditions sèches lui conviennent parfaitement.

# Résultats

## 2. Faune observée

### 2.1 Les oiseaux nicheurs

Au total, ce sont 90 espèces d'oiseaux qui ont été inventoriées sur la commune de Villiers-en-Lieu dont au moins 65 sont nicheuses ou potentiellement nicheuses. Parmi l'ensemble de ces espèces, nous en avons identifié 31 avec un enjeu de conservation important pour la commune. Celles-ci sont généralement inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de Champagne-Ardenne et/ou de France ou présentent un déclin récent ou une répartition limitée.

Localement la présence d'arbres, de petits boisements ou de buissons permet l'existence d'un certain nombre d'espèces patrimoniales. On peut ainsi citer la nidification probable du **Bruant jaune**, de la **Pie-grièche écorcheur** et du **Tarier pâtre**. Ces espèces, en fort déclin pour le Bruant jaune (-54% en 18 ans, STOC 2020), sont liées à des habitats qui se raréfient. Sur la commune, elles sont bien représentées dans les secteurs d'herbages, mais très peu présentes ailleurs. Les observations de **Faucon hobereau** et **Milan noir** - deux espèces de rapaces associées également aux paysages alternant milieux ouverts et boisements ou haies arborées - laissent à penser qu'elles se reproduisent sur la commune également.

Plusieurs espèces patrimoniales aux enjeux importants sont associées aux milieux forestiers, dont la surfaces est conséquente à Villiers-en-Lieu. Le **Pic mar**, le **Pic noir** (inscrits à l'annexe I de la Directive Oiseaux), le **Grimpereau des bois** ou encore le **Gobemouche gris** ont comme point commun de fréquenter des boisements de feuillus diversifiés aux arbres âgés. Le **Bouvreuil pivoine** quant à lui est fortement dépendant de strates intermédiaires (arbustives) développées. On le retrouve, ainsi que la **Tourterelle des bois** (Vulnérable en France, -50% en 18 ans, STOC 2020) dans les parcelles de taillis notamment.

Les milieux agricoles plus homogènes tels que les grandes cultures céréalières, bien que beaucoup moins diversifiés, accueillent notamment le **Busard Saint-Martin** (au moins en migration) ou l'**Alouette des champs**. Cette dernière, si elle très commune dans ce type de milieux en Champagne-Ardenne, figure parmi les espèces subissant un fort déclin à l'échelle nationale (-23% en 18 ans, STOC 2020).

Les zones habitées sont des sites de nidification idéals pour de nombreuses espèces liées au bâti (maisons en pierres, vieux bâtiments) comme les **Hirondelles rustique** et de **fenêtre**, deux espèces menacées à court terme (respectivement -25% et -23%, STOC 2020)



Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)

## QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES

Liste rouge



Le Pic mar

Ce petit pic est un hôte discret des forêts de feuillus au sein desquelles il affectionne particulièrement les vieux chênes et les arbres morts. Sa présence est ainsi associée aux forêts gérées durablement. Ses populations sont en augmentation sur les vingt dernières années.

Liste rouge



La Pie-grièche écorcheur

Cette espèce migratrice subsaharienne se reproduit sous nos latitudes dans des milieux semi-ouverts où haies, arbustes et buissons sont suffisamment présents. Elle a pour particularité d'embrocher ses proies (gros insectes ou petits vertébrés) sur les buisson épineux ou les barbelés.



Le Tarier pâtre

Petit passereau facilement observable, le Tarier pâtre se satisfait quelques fois de petites surfaces de friche, bordure de chemin, coin de parcelle cultivée pourvu qu'herbes hautes et petits buissons lui soient laissés. Il a cependant perdu 22% de ses effectifs en 20 ans !

Liste rouge



Le Bruant jaune

Ce bruant est caractéristique des espaces semi-ouverts (paysages de bocage, présence de petits boisements). Il construit son nid dans les herbes denses généralement au pied d'un buisson et se nourrit de graines qu'il recherche au sol. Il a perdu la moitié de ses effectifs en 20 ans...

## 2.2 Les mammifères

Seules 4 espèces de mammifères ont été inventoriées sur la commune de Villiers-en-Lieu. Ces espèces, souvent discrètes et pour beaucoup nocturnes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques. Parmi elle on retrouve le **Hérisson d'Europe**, habitant bien connu des jardins, le **Blaireau européen** ou encore l'**Hermine**, petit mustélide présent en particulier dans les paysages de bocage. Le **Chevreuil européen** est la dernière espèce de cette courte liste, mais de nombreuses autres espèces peuplent sans nul doute le territoire communal (Renard roux, chauves-souris, micro-mammifères...)



Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

## 2.3 Les amphibiens et les reptiles

### ZOOM SUR...

#### LE SONNEUR À VENTRE JAUNE



Petit crapaud étonnant de 4 à 5 cm, le Sonneur à ventre jaune est très discret lorsqu'il se trouve sur le ventre, camouflé par ses couleurs ternes et sa peau verruqueuse. S'il prend peur cependant, il relève ses pattes ou se retourne, faisant apparaître son ventre jaune et noir destiné à effrayer ses prédateurs.



A la faveur des premières pluies orageuses de mai, il rejoint des petits points d'eau temporaires en particulier forestiers (flaques, fossés, ornières) dans lesquels il va pondre. Le développement des larves est long et l'espèce ainsi très sensible à l'assèchement et à la disparition de ces milieux temporaires.

Les données d'amphibiens sont peu nombreuses sur la commune. La très faible présence de mares explique en partie ce constat, mais il est à noter qu'aucun suivi particulier n'a été mis en œuvre pour détecter ces espèces. La **Grenouille verte** a été observée sur les étangs forestiers au nord de la commune et le **Triton palmé** dans des fossés ou ornières forestières. Ces deux espèces sont assez tolérantes et communes et se retrouvent dans tout type de milieu humide.

Les enjeux pour la commune se situent surtout autour de deux espèces considérées comme vulnérables en Champagne-Ardenne, notamment dans ce secteur de la région où leurs populations sont plutôt rares et localisées : la **Salamandre tachetée** et le **Sonnneur à ventre jaune**. Ces deux espèces forestières sont très liées à l'existence de milieux humides temporaires (ornières, fossés) dans lesquels ont lieu les pontes et le développement des larves. Elles sont menacées par les curages ou recalibrages des fossés en période de reproduction ou l'empierrement systématique des ornières dans les chemins forestiers.

Le seul reptile noté sur la commune est le **Lézard des murailles**. Cette espèce très commune se retrouve dans tout type de milieu suffisamment ensoleillé.

Les reptiles sont cependant discrets et difficiles à détecter en l'absence de dispositif particulier à mettre en place sur le long terme. Certains habitats tels que les friches industrielles de la SNCF, au faciès particulièrement favorable, abritent sans nul doute quelques autres espèces de ce groupe.

Les habitats favorables aux amphibiens sur la commune de Villiers-en-Lieu sont peu nombreux mais assez diversifiés, de la simple ornière à la gravière réhabilitée en plan d'eau.



# Résultats

## 2.4 Les papillons

Seules deux espèces de papillons avaient été notées par des observateurs avant ce diagnostic. Malheureusement, les conditions météorologiques printanières catastrophiques ont eu un impact très négatif sur les effectifs de papillons de l'année. 23 espèces ont ainsi été recensées, mais elles ne reflètent probablement que partiellement le potentiel d'accueil de la commune pour ces espèces.

Si la grande majorité d'entre elles sont très communes, deux espèces présentent un enjeu fort de conservation puisqu'inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de Champagne-Ardenne : l'Azuré du Trèfle et l'Azuré des Cytises. Ces espèces sont liées aux prairies fleuries et ont été observées sur les friches SNCF au sud de la commune en surplomb des étangs de la Ballastière. C'est également le cas de l'Azuré des coronilles, peu répandu dans ce secteur de Champagne humide.

Ce type de milieux abrite également nombre d'espèces communes : Azuré commun, Amaryllis, Paon-du-jour, Vulcain, Petit nacré, Myrtil, piérides etc.

D'autres milieux plus fermés (lisières boisées ou zones buissonnantes ou broussailleuses) sont fréquentés par le Citron ou le Tabac d'Espagne.

La plupart des espèces, même celles les plus communes, sont menacées par la disparition de leurs habitats de prédilection. La raréfaction des prairies, la destruction des zones dites délaissées, mais aussi les pratiques de gestion (fauchage systématique des bords de route et de chemin, suppression des haies, utilisation d'insecticides) sont autant de facteurs qui impactent les populations de papillons.

Liste rouge



L'Azuré des Cytises (*Glaucopsyche alexis*)

### Quelques espèces présentes sur la commune :



Le Tabac d'Espagne



L'Azuré des coronilles



Le Citron



Le Demi-deuil

### Des îlots de biodiversité insoupçonnés

Les espaces délaissés, où la végétation est conservée une grande partie de l'été permettent aux insectes de se reproduire et de s'alimenter, réalisant tout ou partie de leur cycle dans ces milieux.

Cette friche de la SNCF, à la végétation herbacée et fleurie, abrite ainsi de nombreux papillons (Myrtils, piérides, Vulcains, Paons-du-jour...), mais aussi des criquets et sauterelles, des araignées, des punaises etc. Ces espaces généralement peu valorisés sont en réalité de véritables îlots de biodiversité.

L'absence totale d'intervention conduit cependant à leur transformation progressive en boisement.



## 2.5 Les Orthoptères

Les orthoptères regroupent les criquets, les sauterelles et les grillons. 11 espèces ont été répertoriées à Villiers-en-Lieu, mais on observera qu'un certain nombre d'espèces sont très discrètes ou uniquement nocturnes, et cet inventaire est donc loin d'être complet, d'autant qu'aucune espèce n'avait été notée avant le diagnostic. Toutes les espèces rencontrées sont des espèces plutôt communes.

Elles occupent ainsi différents types de milieux plus ou moins végétalisés : l'Oedipode turquoise ou le Criquet duettiste recherchent les sols nus ou à enherbement très ras. D'autres espèces utilisent une large gamme de milieux herbacés comme le Criquet des pâtures ou le Criquet des clairières dans les talus enherbés, les prairies, les bords de route, les jardins, ou encore la Decticelle bariolée dans les prairies plus humides.

Les milieux secs et ensoleillés ont également leur cortège d'espèces associées : Decticelle bicolor, Grillon champêtre, Criquet des bromes... tandis que la Grande sauterelle verte recherche une végétation plus haute. Les broussailles et buissons bien exposés ont quant à eux la préférence de la Leptophye ponctuée.



La Decticelle bicolor

Cette espèce thermophile affectionne les hautes herbes des prairies sèches. Elle a été observée sur les friches thermophiles au sud de la commune.



L'Oedipode turquoise

Aisément détectable grâce à ses ailes bleues déployées lors de ses sauts, l'Oedipode turquoise a été trouvé sur les abords gravillonneux du cimetière.



Le Conocéphale bigarré

Cette sauterelle affectionne les herbes hautes à proximité de milieux humides mais pas uniquement.



La Grande sauterelle verte

Cette grande sauterelle occupe les milieux aux herbes hautes et denses et apprécie également les arbustes.

## 2.6 Autres taxons

À la faveur de quelques plans d'eau (étangs forestiers au nord et anciennes gravières au sud), la commune abrite un certain nombre d'espèces d'Odonates (les libellules). 18 espèces ont pu être observées lors du diagnostic, dont certaines sur des sites herbacés à proximité de ces zones humides. Toutes sont des espèces relativement communes.

Ces plans d'eau, en particulier lorsque la végétation aquatique y est bien développée, accueillent ainsi notamment les Anax napolitain et empereur, l'Aesche affine, l'Orthétrum à stylets blancs, ou la Libellule à quatre tâches. Du côté des « demoiselles », ces petites libellules au corps fin, on trouve par exemple l'Ischnure élégante, le Portecoupe holarctique et la Naiade aux yeux rouges.

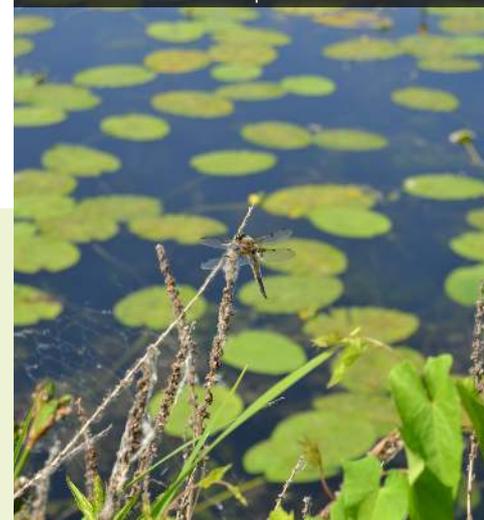
Les Sympétrums sanguin et méridional fréquentent assidûment les friches thermophiles du sud de la commune pour chasser, comme de nombreuses autres libellules.

L'inventaire des autres taxons est particulièrement partiel car il s'agit souvent de groupes à l'identification complexe qui nécessitent des méthodes d'inventaires qui n'ont pas pu être mises en oeuvre. 15 espèces de coléoptères, 4 espèces de punaises et 4 espèces d'araignées ont ainsi été identifiées sur le territoire communal.

Le Portecoupe holarctique



La Libellule à quatre tâches



### Quelques autres espèces présentes sur la commune :



Larinioides cornutus / suspicax



La Thomise Napoléon



La Chrysomèle du peuplier



Agapanthie à pilosité verdâtre

# Gestion et aménagements proposés

Soucieuse de connaître et préserver son patrimoine naturel, la commune de Villiers-en-Lieu s'est engagée dans la démarche des Diagnostics de la Biodiversité Communale.

Pour accompagner la commune dans cette volonté, des propositions de gestion et d'aménagement sont décrites dans ce document, à la suite des différentes observations réalisées sur le territoire. Ces pratiques permettraient de maintenir

et/ou d'améliorer la capacité d'accueil de la commune, pour la biodiversité en général, mais aussi pour certaines espèces à enjeu.

Ces propositions sont valables aussi bien pour les terrains communaux que les terrains privés et peuvent être reprises et relayées par la commune ou les habitants, selon la volonté et la sensibilité de chacun.

1

## Le village et ses jardins



### Favoriser les espèces du bâti

Nombre d'espèces utilisent les milieux bâtis pour se reproduire, comme l'**Hirondelle de fenêtre**, ou pour hiberner comme de nombreuses chauves-souris. Une fois leur existence connue, ces espèces pourront être prises en compte lors de travaux comme la réfection des ouvrages (ponts, tunnels, églises) ou des bâtiments par :

- une intervention hors période de reproduction, de mise bas ou d'hivernage
- un maintien des accès à la faune lorsqu'elle ne pose pas de problèmes
- l'aménagement de simples dispositifs permettant à la petite faune de rester dans un grenier sans déranger (cloisonnement des espaces, protection des isolants etc.)
- un ajout de nids ou nichoirs artificiels palliant la disparition éventuelle de sites (hirondelles ou martinets, chauves-souris..)



### Les espaces verts et les jardins

On l'ignore souvent mais les espaces verts de la commune ou les jardins de ses habitants peuvent accueillir une grande diversité d'espèces. A travers quelques pratiques simples, il est souvent facile d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune :

- en supprimant l'usage des pesticides
- en conservant des espaces non tondus, voire en laissant la végétation spontanée libre sur une partie de son terrain (les ronces et les orties forment un habitat précieux pour de nombreuses espèces !)
- en respectant les rythmes de la nature quand un espace doit lui être repris (débroussailler ou couper les arbres en automne ou en hiver, ne pas brûler, mais composter etc.)
- en choisissant des essences locales lors des plantations
- en conservant voire en créant des mares, murets, tas de branches, vergers, arbres qui abritent et nourrissent oiseaux, mammifères et insectes
- en proposant des nichoirs pour la faune si les abris naturels sont peu nombreux.

## D'AUTRES PISTES D'ACTION DANS LE VILLAGE

- **Limiter l'éclairage** : l'impact de la pollution lumineuse sur la faune sauvage est très important notamment pour les oiseaux et les insectes, tout en créant une dépense énergétique parfois inutile. Il peut par exemple être éteint entre minuit et 5 heures du matin.
- **Fleurissement alternatif** : lors de plantations de haies ou d'aménagements de massifs par exemple, privilégier les plantes vivaces et locales.
- **Gestion du bois mort** : laisser quelques branches sur les zones de coupe pour offrir des refuges à la microfaune. Laisser également des arbres morts sur pied (pour certaines espèces d'oiseaux, les insectes xylophages,...).
- **Conserver le patrimoine bâti ancien**

Ces bâtiments sont souvent riches en cavités naturelles et abris de toutes sortes qui favorisent de nombreuses espèces (Rougequeue noir, Martinet noir, Moineau domestique).

## 2

## Les ourlets herbacés



### Conserver les corridors écologiques

Les talus, les bords de route et de chemin représentent des corridors écologiques (linéaires « naturels » permettant aux espèces de se déplacer) non négligeables à condition que la végétation n'y soit pas trop fréquemment fauchée.

Leur maintien en herbe une partie de l'année est favorable à la nidification de certaines espèces, notamment d'oiseaux, au déplacement de la faune terrestre, ainsi que pour l'accomplissement du cycle biologique des insectes et de la flore.

Ce type de milieu peut également être favorisé sur certains espaces à l'intérieur du village, par exemple au sein d'un espace vert par la délimitation d'espaces fauchés moins régulièrement.

### Une gestion différenciée

La gestion différenciée consiste à déterminer pour chaque espace les objectifs en termes d'accueil du public, de visuel, mais aussi d'écologie et de biodiversité. Selon les besoins et les contraintes, différentes pratiques peuvent être appliquées aux différents espaces, notamment les espaces enherbés (bords de route notamment).

Le gestionnaire (municipalité, Association Foncière) peut par exemple déterminer différents types d'espaces, de la pelouse fortement fréquentée sans enjeu écologique aux interventions régulières, à la zone à fort enjeu écologique sur laquelle les interventions seront plus espacées. Ainsi par exemple, les abords des bâtiments pourront être tondu très régulièrement, les routes fréquentées nécessitant une bonne visibilité peuvent être fauchées fréquemment sur une bande de 50 cm à 1 m tandis que le reste de la surface est laissé sans intervention jusqu'à l'automne. Certains bords de chemin peuvent même être fauchés une fois par an ou une année sur deux si la dynamique d'enrichissement n'est pas trop importante.



Sur la commune de Villiers-en-Lieu, de nombreux chemins font déjà l'objet d'une gestion extensive qui permet à la végétation d'accueillir une faune et une flore diversifiées

## 3

## Les espèces invasives

### Limiter l'expansion de la Renouée du Japon

Parmi les 4 espèces exotiques envahissantes trouvées sur la commune de Villiers-en-Lieu, la Renouée du Japon est celle dont les conséquences néfastes sur la biodiversité peuvent être localement les plus importantes.

Plusieurs actions peuvent être envisagées :

- Proscrire tout gyrobroyage qui aide à la dispersion de la plante
- Lorsque le massif est peu étendu, arracher les rhizomes
- Sinon, faucher régulièrement les tiges afin de les épuiser
- Planter ou conserver et favoriser des plantes locales à développement rapide ou précoce (saule, sureau, orties, ronces...)
- Pailler avec des déchets de tonte frais de plantes sauvages (orties etc.)



La Renouée du Japon est bien présente sur la commune de Villiers-en-Lieu

## Les haies

Les haies constituent un réseau écologique d'une importance majeure, notamment dans un contexte agricole dominé par les cultures. La très grande majorité des espèces végétales et animales s'installent en effet hors des cultures, dans la haie et son ourlet herbacé. Même la faune du sol est largement favorisée par la haie et ce jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de celle-ci. Elles jouent également un rôle essentiel pour les déplacements de la faune et la connexion des populations ou encore l'alimentation de nombreuses espèces en hiver. Oiseaux, mammifères, reptiles, et de nombreux

insectes disparaissent ainsi, en même temps que les haies là où elles sont détruites...

La protection du bétail, la limitation du ruissellement et de l'érosion, la filtration de l'eau, l'effet brise-vent qui protège les cultures ou le contrôle des insectes ravageurs par la présence de nombreuses autres espèces présentes dans la haie (dits auxiliaires de culture) sont pourtant autant d'impacts positifs que ces haies et bosquets peuvent avoir dans le fonctionnement agricole. Ces éléments structurant du paysage sont par ailleurs généralement considérés par les habitants d'un territoire comme participant à leur qualité de vie.

### Que faire ?

- Conserver les haies existantes
- Entretenir quand c'est nécessaire

Une haie s'étend essentiellement par semis spontané ou par drageonnage selon les essences. La fauche annuelle de l'ourlet herbacé qui la borde est généralement suffisante pour empêcher son expansion. Sur les parties aériennes, c'est l'encombrement qui peut définir la nécessité de la taille. Tant qu'elle ne gêne pas il n'est pas nécessaire d'intervenir, la haie pourra être rabattue au bout de quelques années.

- Entretenir avec les bons outils

Un broyeur d'accotements n'est pas adapté à la taille des haies, il éclate les branches et fragilise les arbres et arbustes de la haie. Les lamiers ou les sécateurs pour épaveuse permettent une taille compatible avec la bonne santé des plants de la haie et par ailleurs bien plus esthétique.

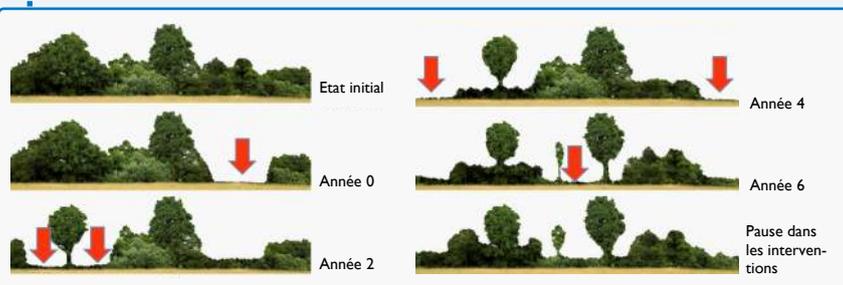
- Entretenir à la bonne période

Dans tous les cas, c'est en automne-hiver qu'une haie doit être taillée (entre septembre et fin février), laissant ainsi les espèces qu'elle abrite terminer leur reproduction. Mieux, attendre la fin de l'hiver permet de conserver les nombreuses baies et graines à disposition des oiseaux et mammifères.

- Pratiquer le **recépage sélectif alternant**. Cette gestion se fait à la tronçonneuse et permet de maintenir la diversité des strates sur des haies âgées sans les dégrader.
- Laisser s'implanter des haies quand c'est possible (le long d'un chemin, l'absence de fauche évolue généralement vers l'implantation d'une haie au bout de plusieurs années, en passant par un stade intermédiaire caractérisé le plus souvent par la présence de ronces)

- Et pourquoi pas, planter ou replanter.

Le recépage sélectif alternant permet d'entretenir une haie sans dégrader les corridors écologiques



Dans les espaces «oubliés» par les broyeurs, ronces et sureaux apparaissent. Ce sont des espèces pionnières qui préfigurent l'installation d'une haie quand elles bordent des espaces entretenus (en lisière de chemins ou de cultures par exemple). Ces haies ou bosquets sont de véritables îlots de biodiversité.



## 5

## Les arbres dans les milieux ouverts



### Conserver les arbres champêtres

Quelques arbres hors forêts sont encore présents sur la commune de Villiers-en-Lieu. Leur conservation est un enjeu fort puisqu'ils abritent de nombreuses espèces, comme le **Bruant jaune** ou la **Buse variable**. Leur présence est souvent associée aux prairies et pâtures, mais ils peuvent également s'épanouir à la faveur d'un talus, d'un fossé ou d'un simple bord de chemin.

Généralement menacés par les mises en cultures ou les remembrements, ils peuvent et devraient pourtant être conservés autant que possible.

La plantation de nouveaux arbres (avec des essences locales) permettrait de prévenir la disparition des vieux arbres et de renforcer les continuités écologiques et la qualité paysagère du territoire.



### Conserver et restaurer les vergers et alignements de fruitiers

Plusieurs vergers sont présents sur la commune, ainsi que des arbres fruitiers en alignements de bords de route. Les arbres fruitiers hébergent une importante biodiversité tout au long de leur vie. Les fleurs sont utilisées par les pollinisateurs, eux-mêmes sources de nourriture pour l'avifaune, tandis que les fruits sont consommés en automne. Les vieux fruitiers sont d'autant plus attractifs puisqu'ils possèdent bien souvent des cavités propices pour les espèces cavernicoles comme la **Chevêche d'Athéna** ou la **Huppe fasciée** (qui n'ont pas été observées sur la commune).

Les vergers ou alignements déjà présents peuvent être complétés avec de jeunes arbres tandis que de nouveaux vergers peuvent être créés. Les variétés anciennes et/ou locales sont à privilégier.

Conserver de vieux arbres, même improductifs ou morts, participe à la biodiversité du verger. Celui-ci pourra également être pâturé ou fauché partiellement pour laisser de la végétation haute une partie de l'année.

## LES ARBRES ET LES HAIES DANS L'AGRICULTURE : L'AGROFORESTERIE

L'agroforesterie regroupe des pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ.

Son efficacité repose sur la diversité d'essences, de techniques, de types d'aménagements ou de taille des arbres pour concilier production de biomasse et protection de l'environnement. Complémentaires à la gestion de l'arbre et des haies, les techniques culturales déployées miment le fonctionnement des écosystèmes naturels (création d'humus dans les sols,

participation des auxiliaires à la protection des cultures). Les objectifs des agriculteurs sont multiples : réduire les intrants, limiter l'érosion, diversifier des débouchés (fruits, bois, paille, etc.).

Le **bocage** constitue le système agroforestier le plus représenté en France, avec un linéaire de haie fournissant traditionnellement du bois de chauffage, du bois d'œuvre ainsi que fourrage et protection pour le bétail.



# Gestion et aménagements proposés

6

## Les prairies naturelles



Un tiers des prairies de Champagne-Ardenne a disparu en 25 ans (1990-2015)

### Un milieu agricole à préserver

La conservation des prairies naturelles sous toutes leurs formes (prairie de fauche, pâture, jachère) est un enjeu important pour la biodiversité de la commune car de nombreuses espèces animales et végétales sont liées à ces milieux pour tout ou partie de leur développement (Pie-grièche écorcheur, Orchidées etc.)...

Promouvoir et favoriser le maintien de l'élevage extensif, valoriser les Surfaces d'Intérêt Ecologique des exploitations du territoire sont quelques pistes d'actions sur cette problématique.

7

## Les cultures



En bordure de parcelle un alignement d'arbres et de la végétation abritaient une diversité d'espèces...

### Conserver des espaces « naturels »

Territoires de refuges, les petits (ou grands) espaces laissés à la nature dans un contexte de grandes cultures ou de vignoble ont un impact très fort sur la biodiversité de ces espaces homogènes.

Il peut s'agir de petits délaissés (bords de parcelles), de surfaces peu accessibles, ou non cultivables ou même de surfaces volontairement dédiées à des objectifs de biodiversité sur lesquelles on laissera, avec entretien minimum et diversifié :

- Les arbres et les bosquets
- Les talus herbacés ou buissonnants
- Les zones en herbe
- Les broussailles
- Les haies...



Pour plus d'information, le Plan National d'Action en faveur des plantes messicoles : <http://plantesmessicoles.fr/>

### Accueillir les plantes messicoles

Plantes sauvages et spontanées, le plus souvent annuelles, les messicoles poussent préférentiellement dans les cultures d'hiver (céréales, colza) dont elles suivent le cycle de développement. Présentes depuis des millénaires dans les cultures, elles s'accompagnent d'un cortège d'insectes pollinisateurs souvent auxiliaires des cultures.

Parmi les mesures favorables à ces espèces figurent :

- La réduction des traitements herbicides
- La limitation des apports d'engrais
- Un labour limité en profondeur, pratiqué à l'automne avec un outil évitant de retourner le sol (herse rotative, cover crop...)
- Les rotations courtes et diversifiées avec céréales d'hiver
- Le re-semis de graines de céréales produites à la ferme

## 8

## Les forêts



Bois mort sur pied et au sol dans les bois communaux

**Un milieu riche et diversifié**

Quelques axes peuvent être développés pour favoriser un milieu forestier riche et diversifié :

- Ne pas intervenir en période de reproduction de la faune (de fin février à fin août)
- Conserver du bois mort, sur pied ou au sol : de nombreuses espèces en dépendent !
- Veiller à la tranquillité d'espèces patrimoniales (rapaces forestiers)
- Laisser des espaces en libre évolution (voir ci-dessous)
- Conserver les arbres remarquables
- Sensibiliser les usagers et les gestionnaires de la forêt sur la richesse de ce milieu



Un chêne remarquable de 300 ans est protégé et mis en valeur

**Préférer les prélèvements périodiques aux coupes à blanc**

Un peuplement forestier riche se traduit par la présence d'espèces végétales autochtones, d'âges, de tailles et d'essences différents, permettant l'installation d'une faune diversifiée.

La gestion sylvicole a donc un impact très fort sur la qualité du peuplement et de la biodiversité qui lui est associée. Les coupes rases interrompent le cycle de fonctionnement de la forêt, entraînant la disparition de la faune et la flore qui lui étaient associés. Elles sont d'autant préjudiciables qu'elle sont souvent suivies de plantations de monocultures de peupliers, bien loin de redevenir une forêt !



Cette ornière rebouchée abritait Sonneurs à ventre jaune et larves de salamandres

**Ne pas reboucher les ornières en période de présence de ses habitants**

Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachetée ou autres tritons sont présents sur la commune. Si des ornières doivent absolument être rebouchées, prévoir d'intervenir en dehors de leur présence (agir en fin d'été si possible lorsqu'elles sont asséchées) et prévoir des milieux de remplacement (ornières en dehors des chemins) pour ces espèces.

**Les îlots de sénescence et de vieillissement**

En France, plus de 90% de la surface forestière est utilisée pour la production. Or, si le cycle biologique d'une forêt naturelle est de 500 à 700 ans, le cycle d'une forêt exploitée est de moins de 200 ans. Les vieux arbres et le bois mort sont donc pratiquement absents de nos forêts. Toute une partie de la diversité biologique liée à ces stades d'évolution des arbres ne peut pas se développer. Ce phénomène d'appauvrissement peut être pallié localement par la mise en place d'**îlots de sénescence**. Sur une surface définie (qui peut aller de 0,5 à plusieurs hectares) située hors des lieux fréquentés par le public, le proprié-

taire et/ou le gestionnaire choisit de ne plus intervenir de laisser la forêt évoluer spontanément et les arbres vieillir et se décomposer.

Il peut également être fait le choix de créer des **îlots de vieillissement** dans lesquels les arbres sont laissés sur pied au-delà de leur âge d'exploitabilité, mais en conservant un but d'exploitation.

Cette pratique permet une augmentation considérable de la biodiversité forestière.

# Gestion et aménagements proposés

9

## Les milieux aquatiques



En dehors des fossés et étangs, des zones humides intermédiaires sont également des milieux de vie pour certaines espèces.

### Favoriser la qualité écologique des plans d'eau

Seuls quelques plans d'eau sont présents sur la commune. Favoriser leur intérêt écologique passe par une limitation de leur charge piscicole permettant un développement de la végétation aquatique et de la faune associée.

### Préserver la fonctionnalité des fossés et rus

Le réseau de fossés et rus de la commune constitue une trame bleue favorable aux espèces des milieux humides. Leur préservation passe par un entretien extensif de leurs abords (conserver de la végétation et des zones « sauvages »), éviter les curages agressifs sur l'ensemble du linéaire et les bannir en période de reproduction des espèces associées (préférer les mois d'août-septembre).

### Conserver les zones humides temporaires

L'existence de milieux intermédiaires, aux caractéristiques humides une partie de l'année n'est pas à négliger pour de nombreuses espèces. Ils sont à préserver des rebouchages et autres dépôts d'ordures.

10

## Les milieux thermophiles et « friches »

### Maintenir le bon état des milieux thermophiles

Au sud de la commune (voir carte), un site lié à la voie ferrée laissé en friche est devenu un milieu de vie pour des espèces particulières liées aux milieux secs à la végétation basse.

Par sa dynamique naturelle, il est peu à peu envahi par la végétation ligneuse.

Un conventionnement pourrait être recherché avec le propriétaire du site afin de le conserver. Des chantiers de réouverture, qui peuvent associer des habitants du village, la LPO ou le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), pourraient être envisagés pour retrouver ou conserver l'habitat ouvert remarquable qu'il représente. Des fauches partielles peuvent également être planifiées. Idéalement, dans l'objectif de pérenniser cet entretien du site, voire de le mettre en valeur, des conventions de gestion peuvent être passées avec des associations gestionnaires de ce genre de sites comme le CENCA.

Dans tous les cas, ce site pourra faire l'objet d'une attention particulière, notamment s'agissant :

- de projets d'aménagements,
- de l'utilisation comme terrains de loisirs,
- du dépôt sauvages d'ordures.

### Les friches ne sont pas inutiles !

Ces petits espaces oubliés où la végétation spontanée se développe abritent de nombreuses espèces. Il est toujours intéressant de les conserver et lorsque c'est possible de les préserver des « nettoyages » ou dépôts d'ordures...



En bleu la friche thermophile liée à la voie ferrée



# Conclusion

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées en 2021 dans le cadre du Diagnostic de la Biodiversité Communale de Villiers-en-Lieu et complétées par l'analyse des données naturalistes historiques, 425 espèces ont été recensées sur la commune (179 espèces de faune et 246 espèces de flore), reflétant la diversité d'habitats présents.

Malgré des paysages assez homogènes, l'existence de quelques habitats remarquables et d'une mosaïque de micro-habitats permet l'existence d'une certaine biodiversité sur le territoire. Ainsi, les massifs forestiers, les herbages, et les friches notamment arides sont autant de milieux accueillant en particulier des espèces patrimoniales. Une part non négligeable de la biodiversité est liée à la présence des zones habitées, que ce soit par les zones bâties ou les jardins, les vergers, qui abritent de nombreuses espèces comme l'**Hirondelle rustique**, le **Lézard des murailles** ou le **Hérisson d'Europe**. Les milieux aquatiques sont assez peu représentés, mais quelques plans d'eau, lorsqu'ils accueillent de la végétation aquatique en particulier, accueillent libellules et amphibiens. Enfin et surtout, une part importante de la biodiversité de la commune se niche dans une multitude de microhabitats qui échappent aux interventions humaines intensives (bords de chemins, friches, talus...).

De multiples actions concrètes peuvent être mises en place au sein des espaces communaux et proposées également aux habitants. Une partie d'entre elles a été présentée dans ce document. Elles doivent donner des clés pour améliorer l'accueil de la biodiversité sur le territoire communal, mais leur mise en œuvre est à s'approprier, en fonction des sensibilités des habitants et des élus, et peut se faire très progressivement.

Certaines mesures peuvent également être abordées sous l'aspect du gestionnaire car permettent de limiter les interventions. Par exemple, les tontes répétées sur certains secteurs n'ont aucune obligation et peuvent être diminuées puis repoussées plus tard en saison, sauf pour des raisons sécuritaires. Cela impliquera une économie financière non négligeable, en plus de favoriser la biodiversité. La valorisation de cette pratique moderne auprès des habitants, des communes limitrophes et des visiteurs occasionnels, mettra en valeur l'effort fourni par la commune.

La sensibilisation des différents acteurs et leur consultation (élus, riverains, agriculteurs, gestionnaires d'espaces et d'infrastructures, propriétaires) est primordiale pour la compréhension de la démarche et son acceptation.

Ainsi, ce DBC pose les bases d'une réflexion en vue de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité de Villiers-en-Lieu. Des possibilités de financement peuvent exister pour la mise en place de certaines mesures proposées dans ce DBC.

Depuis quelques années, la LPO répond au côté de communes (Champignol-lès-Mondeville, Rives-Dervoises, Ceffonds...) à un appel à projet de la Région, la DREAL Grand Est et les Agences de l'eau. Celui-ci permet de réaliser des actions (plantation de fruitiers, d'arbres champêtres ou de haies) qui visent à restaurer les milieux naturels et les corridors écologiques reliant les milieux entre eux, la « Trame verte et bleue ».

La LPO reste disponible et à l'écoute pour passer à la phase d'actions !

## INFORMATION, EDUCATION, PARTAGE...



Une sortie pour découvrir la nature...

*Le Sonneur à ventre jaune, future mascotte du village ?*

Afin de valoriser les efforts entrepris par la municipalité et de créer une émulation, mais aussi afin de maintenir les habitants informés des mesures mises en place et de leurs raisons, de nombreuses actions peuvent construire un attachement et une réelle sensibilité des citoyens à leur patrimoine naturel.

- choisir un élément symbolique fort qui peut devenir un élément marquant de l'identité de la commune. Les bords de chemins ou le Sonneur à ventre jaune par exemple, peuvent être valorisés à Villiers-en-Lieu.
- baliser un sentier parcourant différents habitats de la commune et présentant quelques espèces
- valoriser le patrimoine naturel sur son site internet
- partager l'expérience de la commune avec les communes voisines
- financer des animations scolaires sur le thème de la nature aux enfants de la commune
- relayer des événements nationaux sur le thème de la nature (la Nuit de la Chouette, la Fête de la Nature, etc.)
- relayer des pratiques vertueuses dans le bulletin municipal
- créer des jardins partagés qui servent de lieux d'échange et de découverte
- planter un arbre à chaque événement dans le village
- adhérer au réseau des refuges LPO...

# Espèces à enjeu

## Tableau récapitulatif des espèces à enjeu fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Fort
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Fort
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Fort
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Fort
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Fort
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Fort
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Fort
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Fort
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Fort
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Fort
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Fort
Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	Fort
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Fort
Espèces végétales		
Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Fort
Dactylorhize de mai	<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	Fort
Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Fort

## Tableau récapitulatif des espèces à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Assez fort
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Assez fort
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	Assez fort
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	Assez fort
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Assez fort
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Assez fort
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Assez fort
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Assez fort
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Assez fort
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Assez fort
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Assez fort
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Assez fort
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Assez fort
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Assez fort
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez fort
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Assez fort

## Espèces à enjeux

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
Millepertuis couché, Petit Millepertuis	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Assez fort
Scirpe sétacé, Isolépis sétacé	<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Assez fort
Jonquille des bois	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Assez fort
Pétasite hybride, Herbe aux chapeaux	<i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Assez fort
Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Assez fort
Raiponce en épi	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Assez fort
Peuplier commun noir, Peuplier noir	<i>Populus nigra</i> L., 1753	Assez fort
Primevère acaule	<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Assez fort
Fragon, Petit houx, Buis piquant	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Assez fort
Stellaire des sources	<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Assez fort
Orme lisse, Orme blanc	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	Assez fort
Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i> L., 1753	Assez fort

## Bibliographie

### STOC 2020

Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Lois G., Gaudard c. (2020). Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp

### OISEAUX

LPO Champagne-Ardenne coord. (2016). Les Oiseaux de Champagne-Ardenne. Nidification, migration, hivernage. Ouvrage collectif des ornithologues champardennais. Delachaux et Niestlé, Paris, 576 p. (A = Accidentelle ; N = Nicheuse ; M = Migratrice, H = Hivernante).

FAUVEL B., TERNOIS V., LE ROY E., BELLENOUE S., SAUVAGE A., THIOLLAY J.-M. (2007). Liste rouge de Champagne-Ardenne. Oiseaux nicheurs. CSRPN/DREAL Champagne-Ardenne, 3pp. (E = espèce en danger ; V = espèce vulnérable ; R = espèce rare ; AP = espèce à préciser ; AS = espèce à surveiller).

UICN France, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS. (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. (RE = Disparue en France Métropolitaine ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure ; DD = Données insuffisantes ; NA = Non applicable ; NE = Non évaluée).

### INSECTES

COPPA G., GRANGE P., LAMBERT J.-L., LECONTE R., SAUVAGE A., TERNOIS V. (2007). Liste rouge de Champagne-Ardenne. Insectes. CSRPN/DREAL Champagne-Ardenne, 6pp. (CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure).

SARDET E., DEFAUT B. (coordinateurs). (2004). Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques, 9 : 125-137. (1 = Déclin avéré ; 2 = Déclin stable ; 3 = Stable ; 4 = Expansion ; HS = espèce hors sujet (synanthrope)).

UICN France, MNHN, Opie, SEF. (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique. (RE = Disparue en France Métropolitaine ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure ; DD = Données insuffisantes ; NA = Non applicable ; NE = Non évaluée).

### SITOGRAPHIE

Liste des insectes protégés de France : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000465500>

Directive 79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:31979L0409>

Liste des oiseaux protégés <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277&categorieLien=id>

Liste des espèces végétales inventoriées par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien <https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>



Pennipatte bleuâtre *Platycnemis pennipes*

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



Décembre 2021

#### Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2021. Diagnostic de la Biodiversité Communale de Villiers-en-Lieu. DREAL Grand Est et Villiers-en-Lieu. 18 pages.

#### Crédits photographiques

AFAC Agroforesterie, Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Jean Claude Deschatres, Julia D'Orchymont, Jean-Pierre Formet, Denis Fourcaud, Anne-Sophie Gadot, Didier Genevois, Julien Rougé, Laurent Rouschmeyer, Julien Soufflot, Christine Tomasson.

#### Informations

Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur le portail [faune-champagne-ardenne.org](http://faune-champagne-ardenne.org). L'onglet [Faune de ma commune](#) permet notamment de lister les observations des espèces sur chaque commune. Les informations y sont actualisées en temps réel grâce à la mobilisation de plusieurs milliers d'observateurs bénévoles et à la participation des structures suivantes :



Une partie des données floristiques est consultable sur la base de donnée du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien : <https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/observatoire/collTerrForm.jsp>



L'origan est présent sur les milieux herbacés secs de la commune



Orpin des murailles *Sedum acre*

Conception et réalisation du document :



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Champagne-Ardenne

Der Nature - Ferme des Grands Parts  
51290 OUTINES

03.26.72.54.47 / [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)

Consultez ce diagnostic (et tous les autres) sur  
[champagne-ardenne.lpo.fr](http://champagne-ardenne.lpo.fr)